



Ancienne école normale Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

75, route Saint-Gérard, Saint-Damien-de-Buckland

Évaluation de l'intérêt patrimonial

Avril 2019

Ministère de la Culture et des Communications

Identification**Toponyme**

Ancienne école normale Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

Autres noms

Collège de Saint-Damien

Oasis Saint-Damien

Région administrative

Chaudière-Appalaches

Municipalité

Saint-Damien-de-Buckland

Adresse

75, route Saint-Gérard

Latitude

46°37'47.1"

Longitude

-70°39'57.3"

Statut juridique en vertu de la LPC

Aucun

Catégorie de fonction historique [et non actuelle]

Services et institutions > Établissements de formation spécialisée > écoles normales

Superficie approximative du terrain**Désignation cadastrale****Numéro d'inventaire du M/O****Numéro PIMIQ**

212629

Crédit et remerciement

Chargé de projet : Marie-Ève Kirouac

Recherche et rédaction : Marie-Ève Bonenfant, Sylvain Lizotte, Dominique Martel, Rosalie Mercier-Méthé, Claudine Vachon et Catherine Vallières

Photographie de la page couverture :

Liste des abréviations

BAC : Bibliothèque et Archives Canada

BANQ : Bibliothèque et archives nationales du Québec

CISSS : Centre intégrés de santé et de services sociaux

EIP : Étude de l'intérêt patrimonial

MCC : Ministère de la Culture et des Communication

PIMIQ : Patrimoine immobilier, mobilier et immatériel du Québec (Banque de données)

RPCQ : Répertoire du patrimoine culturel du Québec

SQI : Société québécoise des Infrastructures

TOPOS : Banque de noms des lieux du Québec

Table des matières

1. Introduction.....	5
2. Description	6
3. Analyses.....	7
3.1. Analyse historique	7
3.2. Analyse architecturale.....	10
3.3. Analyse urbanistique et paysagère	20
3.4. Volet social/communautaire	22
3.5. Synthèse historique.....	Erreur ! Signet non défini.
4. Évaluation.....	Erreur ! Signet non défini.
4.1. Critère : Intérêt historique	Erreur ! Signet non défini.
4.2. Critère : Intérêt architectural et artistique.....	Erreur ! Signet non défini.
4.3. Critère : Intérêt urbanistique et paysager.....	Erreur ! Signet non défini.
4.4. Critère d'intérêt social/communautaire (Bonus).....	Erreur ! Signet non défini.
4.5. Critère d'authenticité	Erreur ! Signet non défini.
Évaluation de l'intérêt patrimonial	Erreur ! Signet non défini.
Valeur patrimoniale et éléments caractéristiques	Erreur ! Signet non défini.
Bibliographie.....	24
Liste des illustrations	Erreur ! Signet non défini.
Annexes	Erreur ! Signet non défini.

1. Introduction

Description du mandat et contexte de réalisation

Cette étude d'intérêt patrimonial a été réalisée par la Direction générale du patrimoine et des immobilisations du ministère de la Culture et des Communications. Elle s'inscrit dans le contexte des travaux entourant la mesure 25 du Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 associé à la mise en œuvre de la Politique culturelle du Québec 2018.

2. Description

L'ancienne école normale Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours est un bâtiment institutionnel conçu en 1957 et 1958 par les architectes Jean-Marie Roy et Noël Mainguy et érigé de 1959 à 1961. Cet imposant bâtiment possède une structure de béton armé et présente un plan irrégulier à cinq étages. En raison du dénivellement du sol, le bâtiment comprend un niveau de sous-sol important. Un volume de plan en éventail fait saillie du côté ouest du bâtiment. Le soubassement, les extrémités du bâtiment et la majorité du volume de la saillie en éventail sont en pierre rustique. La façade est et une partie de la façade ouest sont constituées d'un mur-rideau de verre ponctué de panneaux tympans colorés de couleur brun-ocre. Des balcons de différentes dimensions font saillie à divers endroits sur la façade est et un grand balcon est aménagé en alcôve.

L'ancienne école normale forme, avec les bâtiments de l'ancien orphelinat du Sacré-Cœur, également conçus par les architectes Jean-Marie Roy et Noël Mainguy, un ensemble institutionnel imposant. Cet ensemble est implanté sur la colline Notre-Dame, un terrain accidenté situé en bordure de l'étang des Sœurs, et domine le paysage du noyau urbain de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland.

3. Analyses

3.1. Analyse historique

3.1.1. Contexte territorial

Le village de Saint-Damien-de-Buckland se développe à partir du milieu du XIXe siècle, quelques décennies après la création du canton de Buckland en 1806. La première terre de Saint-Damien est défrichée en 1853, puis d'autres pionniers s'y établissent au cours des années suivantes malgré un territoire rocheux et peu hospitalier. Après des débuts de colonisation difficiles, la localité se développe avec dynamisme ce qui entraîne notamment l'annexion des portions de Saint-Lazare, Saint-Malachie et Armagh. La municipalité de paroisse de Saint-Damien-de-Buckland, comptant une centaine de familles, est créée en 1890.

Dès 1872, la mission de Saint-Damien est desservie par le curé de Buckland, l'abbé Magloire Rioux, qui célèbre d'abord les messes dans une résidence privée. Puis, une chapelle-mission est érigée en 1875 devenant ainsi le premier lieu de culte du village. À la suite des nombreux efforts de colonisation entrepris par des membres du clergé à la fin du XIXe siècle, l'érection canonique de paroisse de Saint-Damien-de-Buckland a lieu en 1882 amenant la nomination du premier curé résident, Joseph-Onésime Brousseau.

3.1.2. Contexte de construction

Dès son arrivée, l'abbé Brousseau entreprend le projet de la construction d'une première église qui est finalisée en 1884, construit par Elzéar Métivier. Il comprend après ses premières années à Saint-Damien que pour faire face aux problèmes de la région il doit accueillir une communauté de religieuses pour tenir les écoles, élever les orphelins ainsi que soigner les infirmes et les vieillards. Sans succès auprès des communautés déjà établies de Montréal et de Québec, le curé de Saint-Damien-de-Buckland décide, avec le soutien de Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, de fonder la congrégation des Sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours en 1892, dont la première supérieure générale est Virginie Fournier, originaire de Pointe-Lévy (Lévis). La même année, un grand couvent est construit, à proximité de l'église, afin de loger les religieuses, les orphelins et les vieillards. Le bâtiment est terminé en 1897. Lors du jubilé d'argent de l'abbé Brousseau en 1904, une centaine de religieuses et plus de deux cents vieillards habitent le couvent qui a notamment été agrandi l'année précédente. Toutefois, un incendie entraîne la reconstruction de l'ensemble des immeubles à l'exception de la maison des vieillards ne pouvant loger qu'une centaine de personnes.

Au cours de la première moitié du XXe siècle, les Sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours continuent leurs œuvres de charité et d'éducation en s'établissant également dans d'autres paroisses du Diocèse de Québec pour y tenir des écoles. À Saint-Damien, la congrégation évolue particulièrement avec la création de diverses institutions, dont l'Institut familial Brousseau,

l'école d'arts familiaux, l'école secondaire du Sacré-Cœur et l'école normale. La communauté possède une école normale à Saint-Damien depuis 1941. Avant la création du ministère de l'Éducation, les écoles normales sont les lieux de formation des enseignants et des enseignantes.

À l'aube des années 1960, les Sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours décident de construire une nouvelle école normale afin de mieux répondre aux exigences de la formation des enseignants. Elles choisissent pour emplacement la colline Notre-Dame qui correspond à une partie de leur propriété historique et confient l'élaboration des plans aux architectes Jean-Marie Roy et Noël Mainguy. Le projet d'école normale est accompagné d'un projet d'orphelinat, également élaboré par Roy et Mainguy. L'orphelinat du Sacré-Cœur, développé de 1957 à 1969 sur le même terrain que l'école normale, est un complexe de type pavillonnaire formé d'un pavillon central et de sept bâtiments résidentiels identiques. L'école normale et l'orphelinat constituent l'une des premières commandes d'importance confiée à l'architecte Jean-Marie Roy. Par sa modernité et son organisation spatiale, cet ensemble préfigure la conception des campus intercommunautaires de Saint-Augustin-de-Desmaures.

3.1.3. Historique du bâtiment

L'école normale Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours est inaugurée en septembre 1961. L'édifice comprend, outre les salles de cours, plusieurs installations, dont des laboratoires, une salle académique, un gymnase, une cafétéria, des salles communautaires, une piscine, une chapelle et des chambres destinées aux élèves en internat. La chapelle comprend une œuvre d'art, un haut-relief en bois sculpté par Raoul Hunter (1926-2018). Le bâtiment est également fréquenté par les jeunes de l'orphelinat du Sacré-Cœur qui y suivent des cours et qui utilisent la chapelle et la piscine. À compter de 1963¹, les garçons souhaitant poursuivre une formation en enseignement sont admis à l'école normale.

Dans le contexte de la réforme de l'éducation en cours dans les années 1960, la fermeture de l'école normale est pressentie. Ainsi, à partir de 1969, le bâtiment offre la formation au niveau collégial. La formation générale est offerte ainsi que la formation technique en éducation spécialisée et techniques familiales. Le bâtiment est désormais connu sous le nom de Collège Saint-Damien. L'année 1971 marque la fin de la fonction d'école normale alors que la formation des enseignants est confiée par le ministère de l'Éducation aux universités. En 1974, la formation collégiale cesse d'être offerte.

Le bâtiment accueille par la suite une école secondaire privée offrant le service de pensionnat. De plus, au cours des années 1970, des espaces sont loués à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud pour accueillir des élèves du secondaire du secteur public jusqu'à la construction, en 1978, de l'école secondaire de Saint-Damien.

¹ Certaines sources mentionnent 1965.

En 1988, une résidence pour personnes âgées, l'Oasis Saint-Damien, est aménagée dans une partie des locaux de l'ancienne école normale. La résidence pour personnes âgées est agrandie à trois reprises au cours des années 1990 et au début des années 2000.

En 1991, l'école secondaire privée ferme ses portes. L'ancien collège Saint-Damien devient le Carrefour de la Colline. Diverses activités y sont organisées telles que des conférences. Puis en 1995, les Sœurs Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours cèdent gratuitement le bâtiment à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

L'ancienne école normale abrite actuellement l'école primaire des Rayons-de-Soleil, l'Oasis Saint-Damien, les bureaux de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, la bibliothèque municipale, la Maison de la Culture de Bellechasse qui a transformé l'ancienne chapelle en salle de spectacle et qui gère l'ancienne salle académique convertie en salle de réception et de cinéma. Le service d'aide alimentaire les Frigos Pleins occupe une partie des cuisines du bâtiment de 2000 à 2017.

3.1.4. Personnages associés

Sœurs Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

La congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours est fondée en 1892 par l'abbé Joseph-Onésime Brousseau, curé de Saint-Damien-de-Buckland. Ce dernier fait appel à Virginie Fournier, une institutrice laïque dans la quarantaine enseignant à Fall River, au Massachusetts. Celle-ci rêve depuis plusieurs années d'entrer en religion, mais des problèmes de santé l'en ont toujours empêchée. Son désir se réanime quand l'abbé lui fait part de son projet. Fournier accepte rapidement la proposition et, le 28 août 1892, elle prend l'habit et reçoit le nom de sœur Saint-Bernard. Au même moment, elle prend la tête de la nouvelle communauté, fondée le jour même, qui comprend alors trois jeunes filles et qui a pour mission le soin des vieillards et des orphelins ainsi que l'éducation des enfants.

Dès le début du XXe siècle, les services des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours sont grandement sollicités et les fondations se multiplient à un rythme accéléré. Avant la fin du siècle, la congrégation en compte déjà onze. En 1905, les sœurs sont présentes dans vingt paroisses du Québec, puis elles essaient à l'extérieur de la province, notamment en Ontario (1920).

À l'apogée de la communauté dans les années 1970, les Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours comptent de nombreuses écoles spécialisées à Saint-Damien-de-Buckland, plus de quarante couvents paroissiaux dispersés au Québec, une douzaine de foyers pour personnes âgées, un hôpital, de nombreuses missions à l'étranger et elles se trouvent dans plusieurs presbytères de la province. Dans les années 1980, la congrégation se tourne vers de nouvelles

pistes d'apostolat et œuvre notamment en pastorale scolaire et auprès des enfants handicapés, des personnes atteintes de déficience mentale et des personnes âgées. Au début du XXI^e siècle, présente dans plusieurs régions du Québec et partout dans le monde, la communauté reste toutefois attachée à Saint-Damien-de-Buckland, où se trouve toujours sa maison mère.

3.2. Analyse architecturale

3.2.1. Composantes extérieures et de la structure

Le bâtiment de l'ancienne école normale est constitué d'une structure de béton armé. Elle se compose de piliers latéraux de plus grandes dimensions disposés sur la face intérieure des murs extérieurs des deux grands volumes rectangulaires de l'école normale. Des poutres relient ses piliers et supportent les dalles de béton des planchers. Des piliers intermédiaires de plus petites dimensions situés à intervalle régulier supportent également les dalles de planchers. Certains piliers et poutres sont de type Floretyle, selon les plans de Roy et Mainguy. Il s'agit d'un système de béton armé



FIGURE 1 :

relativement ancien. Certains espaces sont dénués de piliers intermédiaires, et l'ensemble du poids des planchers repose alors sur les piliers latéraux et les poutres les reliant. Cette particularité permet la création de vastes espaces sans éléments porteurs intermédiaires, notamment au niveau du gymnase et de la piscine.

Ce bâtiment présente deux ailes de cinq étages de plan rectangulaire qui se rencontrent en formant un angle. Un volume en éventail de deux étages est implanté à l'ouest de la jonction des deux ailes.

L'entrée principale se situe à l'ouest du bâtiment, à la rencontre de l'aile et du volume en éventail. Elle est marquée par une marquise. L'entrée donne sur un hall servant de pivot aux circulations horizontales et verticales. Le hall donne d'abord sur le corridor central de l'aile sud, puis sur le dégagement situé devant la chapelle devenue salle de spectacle. Ce dégagement permet par ailleurs d'accéder au corridor central de l'aile nord. Adjacent à l'entrée principale se trouve un escalier permettant d'accéder à l'ensemble des étages. Des escaliers secondaires sont situés à chaque extrémité des ailes nord et sud. L'escalier de l'aile nord se distingue à l'extérieur par un traitement différencié de l'enveloppe alors que celui de l'aile sud se distingue par une légère saillie sur la façade ouest. L'aile nord possède un second escalier situé à sa rencontre avec l'aile sud. Cet escalier correspond avec une entrée située sur la façade est de l'aile, et elle est également remarquable à une différence de traitement de l'enveloppe à cet endroit. Un ascenseur est également situé dans le hall d'entrée.



FIGURE 2 : FAÇADE SUD ET EST DU BÂTIMENT

Le premier niveau aménagé est le sous-sol où se trouvent notamment la piscine et le gymnase. Ce niveau est important en raison du dénivellement du sol. Du côté du gymnase, une partie du sous-sol est dégagée du sol permettant l'ajout de fenêtres sur les deux façades est et ouest ainsi qu'une porte d'accès sur la façade sud. Par la suite, les différentes élévations sont caractérisées par un entresol, un rez-de-chaussée, ainsi que trois étages.

L'enveloppe du bâtiment comprend de la maçonnerie de pierres rustique d'origine. Les moellons de pierres sont ébauchés. La pose des pierres forme un appareil assisé, et les joints sont pleins et affleurés. La pierre présente une teinte claire variant de gris à beige (figure 2 : **1**). L'enveloppe comprend ensuite des murs rideaux de verre. Ils se composent de fenêtres à auvent d'origine en aluminium anodisé (Besmétal, Cap-Rouge) (figure 2 : **3**) et de panneaux tympan de verre trempé coloré de couleur brun-ocre (Colorbel). L'enveloppe comprend enfin de la tôle profilée émaillée gris-beige. Elle remplace probablement un matériau mal adapté aux conditions climatiques, notamment sur la façade sud (figure 2 : **2**) de même que sur une partie gauche de la façade ouest (figure 3). Le rez-de-chaussée ainsi que les premier et deuxième étages sont caractérisés par le mur-rideau. Sur la façade est, une structure tubulaire en acier a été ajoutée à l'extérieur, adjointe à la cafétéria, comme fumoir fermé par des panneaux translucides.



FIGURE 3 : FAÇADE LATÉRALE DU THÉÂTRE
ET PARTIE GAUCHE DE LA



FAÇADE CINTRÉE DU THÉÂTRE

Sur la façade sud, de la maçonnerie remplace un ancien parement autre plus foncé, ce qui est visible par une variation du mortier et des pierres (figure 2 : 4). Cette même variation se répète aussi à la base des murs est et ouest, où il est possible que le parement ne soit pas d'origine. En effet, sur un croquis de l'immeuble les extrémités de ces murs semblent recouvertes de crépi (figure 4), accentuant le dynamisme et l'aspect coloré des murs extérieurs. Le parement de la saillie est caractérisé, dans sa partie cintrée, par une tôle profilée qui a remplacé une maçonnerie vitrifiée spécifiée aux plans d'origine (figure 4). Sur sa façade latérale, un mur rideau conservant les mêmes tons que ceux des deux grandes façades du bâtiment principal se distingue toutefois par un modèle de jeux de verre et de fenêtres différents.

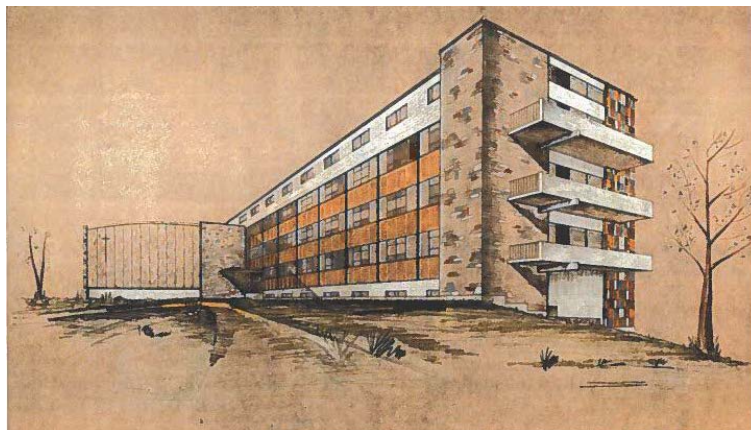


FIGURE 4

Le bâtiment est coiffé d'un toit plat muni d'un lanterneau de faible élévation percé d'ouvertures qui se poursuit sur toute la longueur du toit. Ces ouvertures forment des puits de lumière, notamment perceptibles dans le corridor central et dans la cage d'escalier de l'aile sud (figure 5). Les détails de ces ouvertures sont notamment présentés dans les plans d'origine.



FIGURE 5 : OUVERTURES DU LANTERNEAU

En plus des nombreuses fenêtres à auvent intégrées aux murs rideaux des deux façades est et ouest, des bandeaux de fenêtres rectangulaires coulissantes caractérisent le haut et le bas de ces murs extérieurs. La partie gauche de la façade ouest comporte des ouvertures en bandeau à auvent et coulissantes qui témoignent de la présence ancienne du mur rideau tel que sur l'autre partie de cette façade. Le volume

en éventail possède en façade avant deux bandeaux de fenêtres rectangulaires plus étroites que l'ensemble des ouvertures de l'ancienne école normale ainsi que quelques ouvertures intégrées au mur-rideau d'origine sur sa façade latérale.

Les marquises d'entrée d'origine en béton dans le prolongement de la structure sont élancées. Le béton enduit est encore visible à leur sous-face, mais un parement métallique plus massif dissimule maintenant leur rive. Des ouvertures d'entrée ont été remplacées et mises aux normes, mais la majorité des portes et panneaux vitrés architecturaux d'origine sont toujours en place (figure 6). Sur la façade ouest de la partie infléchie du bâtiment, une terrasse a été vraisemblablement ajoutée au cours des dernières décennies, à proximité de l'entrée principale destinée aux usagers de l'Oasis St-Damien.



FIGURE 6 : PORTE D'ENTRÉE PRINCIPALE

PORTE D'ENTRÉE SECONDAIRE

PORTE D'ENTRÉE SECONDAIRE

La façade est possède toujours ses balcons d'origine ainsi qu'une loggia se trouvant au 2e étage. Les anciens balcons de la façade sud ont toutefois été remplacés par des débords de toit beaucoup moins profond.

3.2.2. Composantes intérieures :

L'ancienne école normale regroupe un ensemble de fonctions liées à l'enseignement. Lors de sa construction, les architectes prévoient l'aménagement de classes, laboratoires, chapelle, cuisine et réfectoires, gymnase, bureaux, salles de récréation et d'études ainsi que des chambres pour les pensionnaires.

Le sous-sol et l'entresol sont caractérisés par trois grandes divisions, soit de grands espaces ouverts de chaque côté du bâtiment séparés au centre par de petits locaux ou hall d'entrée.



FIGURE 7 : GYMNASE



PISCINE

Les étages supérieurs sont aménagés de salles de classe et de bureaux distribués de part et d'autre d'un corridor central.

En plus de la piscine, désaffectée depuis le milieu des années 1990, et du gymnase situés au sous-sol, le bâtiment comprend également une bibliothèque, une salle de réception ainsi qu'une salle de spectacle qui fait maintenant place dans l'ancienne chapelle.



FIGURE 8 : SALLE DE SPECTACLE



ŒUVRE EN BOIS SCULPTÉ DE RAOUL HUNTER

Le traitement architectural d'origine des espaces de circulation horizontale est encore visible à certains endroits. Il est composé de murs en brique de couleur brune (brique de marque Citadelle selon les plans de Roy et Mainguy) surmontés de bandeaux vitrés pour l'éclairage des couloirs (figure 9). Les portes, leur encadrement et les impostes vitrées les surmontant sont pour la plupart tels qu'ils étaient à l'origine. Les différents locaux comprennent plusieurs éléments de mobilier intégré, dont des armoires et des bibliothèques réalisés en contreplaqué, ainsi que quelques détails architecturaux notamment en fer ornemental. Le mobilier de la bibliothèque, qui est composé de tables, chaises et étagères à rayons, a été conçu par Jean-Marie Roy (figure 10). Entre autres, les rayonnages architecturaux possèdent de nombreux détails élaborés, tandis que les tables de travail avec leurs chaises de même que les cloisons vitrées dépolies à motifs



FIGURE 9 : MUR DE BRIQUE SURMONTÉ D'UN BANDEAU VITRÉ

sont des éléments très intéressants, dont plusieurs d'entre eux sont précisés aux plans d'origine.



FIGURE 10 : MOBILIER DE LA BIBLIOTHÈQUE CONÇUE SELON LES PLANS DE JEAN-MARIE ROY

D'autres composantes d'origine sont encore en place, dont la fenestration, composée de fenêtres à cadre métallique, les salles de bain, les escaliers en terrazzo et leur garde-corps en fer ornamental constitué de barres d'acier carrées et de main courante (figure 11). Dans la section appartenant à la commission scolaire, les classes sont moins modifiées avec les plafonds hauts en béton enduit et les fenêtres hautes. De plus, les locaux du premier étage possèdent des murs rideaux intérieurs d'époque avec des panneaux tympans de bois plaqué à leur base. L'aménagement du dernier étage a été complètement refait pour accueillir la résidence pour personnes âgées. Puis, le rez-de-chaussée, qui loge notamment les bureaux municipaux, a aussi subi d'importantes altérations.

Une œuvre du céramiste Claude Vermette subsiste dans le bâtiment. Il s'agit d'une sorte de garde-corps bas de la rampe d'accès de la chapelle. Ce garde-corps comprend une série de tuiles rouges vernissées prises dans un cadre métallique.

À l'intérieur de la salle de spectacle, un lambris de cèdre couvre en partie les murs extérieurs. L'ancien jubé avec garde-corps en fer ornamental est toujours présent. Les détails de menuiserie des confessionnaux et des vestibules d'entrée sont élaborés et d'origine. L'ancienne sacristie a été transformée en loges, mais comporte encore certains accessoires liturgiques. La salle comprend une œuvre d'art, un haut-relief en bois sculpté par Raoul Hunter (figure 8).



FIGURE 12 : MURS RIDEAUX INTÉRIEURS AVEC PANNEAUX TYMPANS DE BOIS



FIGURE 11 : CAGES D'ESCALIERS

3.2.3. Association à un ou des concepteurs

Les architectes responsables de la construction de l'ancienne école normale Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours sont Jean-Marie Roy et Noël Mainguy. Cette école a été conçue au début de la carrière de Jean-Marie Roy en 1958 alors qu'il avait été reçu membre de l'Association des architectes de la province de Québec en 1955. Né dans la région de Bellechasse, il y a obtenu de nombreux mandats au début de sa carrière. Il a été l'architecte choisi pour les projets des Sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel Secours jusqu'à sa retraite en 1980. Les nombreuses écoles dessinées par Roy au commencement de sa carrière découlent de plans types du ministère du Travail. Pour ces projets, l'originalité de l'architecte se manifestait surtout dans les élévations des façades. Dans les années 1960, Roy participe à des projets scolaires où il est libre de créer entièrement l'établissement académique, avec une grande sensibilité pour l'environnement des élèves. Pour Roy : « il faut que l'élève évolue au milieu de formes architecturales qui exaltent l'esprit » (Architecture Bâtiment Construction, octobre 1963). En 1964, il est parmi les lauréats d'un concours organisé par le ministère de l'Éducation afin de concevoir de nouveaux modèles pour les écoles québécoises.

Noël Mainguy était également en début de carrière. Il conçoit surtout des résidences dans la ville de Québec. En 1960, il devient le premier directeur de l'École d'architecture de Québec.

3.2.4. Comparatif typologique architectural

Dans la localité de Saint-Damien-de-Buckland, le caractère moderne de l'ancienne école normale et de l'orphelinat du Sacré-Cœur est unique. Il s'agit d'un ensemble de bâtiments cohérents créés par les mêmes architectes. Roy s'est inspiré des principes de la Charte d'Athènes, tout comme pour le campus Notre-Dame-de-Foy. Les pavillons sont espacés et conçus davantage en hauteur. Le bâtiment s'ancre dans l'architecture moderne grâce à l'utilisation du béton et des murs-rideaux.

Roy est responsable de nombreux projets d'écoles dans la MRC de Bellechasse. Il est à l'origine de l'école Notre-Dame de Lac-Etchemin. Cette dernière affiche des élévations modernes avec une mixité de matériaux comme pour l'ancienne école normale de Saint-Damien. Pour l'école secondaire Saint-Charles de Saint-Charles-de-Bellechasse, le concepteur est beaucoup plus libre dans la recherche formelle, ce qui permet à l'architecte de créer un plan original avec deux pavillons de forme octogonale.

Dans la ville de Québec, Roy est également à l'origine de l'école Saint-François, ancienne école Saint-Denys, érigée en 1966. L'architecture de l'école témoigne d'une plus grande liberté créative pour l'architecte et s'apparente au modèle conçu par Roy qui est retenu par le ministère de l'Éducation lors d'un concours organisé en 1964.

L'école de Saint-Damien-de-Buckland est d'abord une école spécialisée, soit une école normale. Elle s'inscrit en continuité avec d'autres écoles normales réalisées au cours de la même période comme l'école secondaire Joseph-François-Perreault (1960) et le pavillon Jean-Baptiste Cloutier du Cégep François-Xavier-Garneau (1959). Les éléments architecturaux communs sont la mixité des matériaux (béton, pierre, panneaux colorés), les fenêtres en bandeau, les murs-rideaux, la structure de béton.

Enfin, l'ancienne école normale de Saint-Damien de Buckland est en continuité avec les complexes académiques construits durant la même période. L'ensemble moderne cohérent créé par les architectes Roy et Mainguy avec les pavillons de l'orphelinat est un exemple précédent le campus Notre-Dame-de-Foy de Saint-Augustin-de-Desmaures. L'architecture de l'ancienne école normale met en valeur une utilisation moderne des matériaux et des techniques. Toutefois, la créativité formelle de Roy n'est pas aussi visible que pour d'autres projets scolaires.

Constructions de Jean-Marie Roy entre 1955-1965

MRC de Bellechasse :

École secondaire Saint-Charles

- Construction en 1962-64
- 24 Av St-Georges, Saint-Charles-de-Bellechasse, QC G0R 2T0, 46°46'25.4"N 70°56'30.2"W
 - Recherche formelle pour que les espaces intérieurs soient réellement adaptés à la fonction



FIGURE 13 : ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-CHARLES, GOOGLE; ÉCOLE SECONDAIRE DE SAINT-CHARLES

École Notre-Dame de Lac-Etchemin

- Construction en 1959
- 1468, Route 277, Lac-Etchemin (46°23'58.3"N 70°30'25.1"W)
 - Fenêtre en bandeau vertical avec panneaux

- Mélange de matériaux : pierre, brique...



FIGURE 14 : ÉCOLE NOTRE-DAME DE LAC-ÉCHEMIN, GOOGLE STREET VIEW

Autres régions :

Centre de formation professionnelle Vision 20 20

- Construction en 1960-62
- 595 Rue Notre-Dame Est, Victoriaville, QC G6P 4B2, 46°03'42.8"N 71°56'32.2"W

Pavillon de l'enseignement du campus Notre-Dame-de-Foy

- Construction 1964-1965
- Saint-Augustin-de-Desmaures
- Bâtiment contemporain du Centre communautaire;
 - plan et traitement architectural similaires à ceux du pavillon de l'enseignement du Séminaire de Saint-Augustin;
 - comprend une piscine;
 - bibliothèque du pavillon de l'enseignement subsiste, et elle semble avoir subi peu de modifications;
 - espaces entre le plancher des corridors longitudinaux et les murs de l'auditorium pour une utilisation expressive de la lumière encore présents, contrairement à ceux du Centre communautaire qui ont été obstrués.



FIGURE 15 : PAVILLON DE L'ENSEIGNEMENT DU CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY, RPCQ

École Saint-François

- Autre nom École Saint-Denys,
- Construction en 1966
- 1000 Rue du Joli Bois, Québec, QC G1V 3Z6, 46°46'30.1"N 71°17'22.6"W
 - Exploration formelle

Écoles normales Laval construites entre 1955 et 1965

École secondaire Joseph-François Perreault

- Ancienne école normale Laval
- Construction en 1960
- Architecte René Blanchet (1908-1991)
- 140 chemin Sainte-Foy, Québec, Qc



École secondaire Joseph-François Perreault, Google Street View

Pavillon Jean-Baptiste-Cloutier, Cégep François-Xavier-Garneau

- Ancienne école Normale Laval
- Construction en 1959
- Architecte : Joseph-Aurèle Bigonnesse en collaboration avec Maurice Mainguy
- 1660, boulevard de l'Entente, Québec, Qc
 - Utilisation de panneaux colorés
 - Mur-rideau vitré



FIGURE 16 : PAVILLON JEAN-BAPTISTE-CLOUTIER, CÉGEP FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU, GOOGLE STREET VIEW

3.2.5. État d'authenticité

L'ancienne école normale a subi des modifications au fil des ans, notamment pour loger de nouvelles fonctions. Le dernier étage (qui comprenait des chambres pour les pensionnaires) a été complètement refait, ainsi qu'une partie de l'étage inférieur pour aménager les chambres et les studios de l'Oasis Saint-Damien. Une partie de l'entresol (premier niveau de sous-sol) a été réaménagée pour y loger la cafétéria et la cuisine de l'Oasis Saint-Damien. Les autres étages ont fait l'objet d'interventions réversibles. Par exemple, les garde-corps des escaliers ont été modifiés afin de les rendre conformes aux normes et des éléments architecturaux tels que murs en briques, murs en bois, baies et espaces vitrés ont été recouverts d'un autre matériau. Par ailleurs, l'ancienne chapelle a été transformée en salle de spectacle, ce qui a entraîné des modifications importantes. L'ancienne sacristie a été transformée en loge pour artistes. La piscine est désaffectée, mais elle subsiste.

L'enveloppe extérieure du bâtiment a également fait l'objet de certaines interventions, dont la disparition des balcons en béton saillant de la façade sud. Des modifications ont été apportées au parement à divers endroits du bâtiment, notamment sur une section de l'ancienne chapelle, au soubassement du bâtiment et dans la partie supérieure du bâtiment. Ces sections ont été couvertes de tôle.

3.3. Analyse urbanistique et paysagère

3.3.1. Composantes du cadre environnant

La municipalité de Saint-Damien-de-Buckland est un vaste territoire de 82,9 km² situé dans la région de Bellechasse. Cette région se distingue par deux types de paysage, soit, au nord, par un paysage plutôt agricole, près du fleuve Saint-Laurent, et au sud, par un paysage forestier où le territoire se compose de collines allongées orientées d'est en ouest. Cette topographique

s'explique par l'appartenance de Bellechasse à deux provinces naturelles, soit les basses-terres du Saint-Laurent au nord et les Appalaches dans le secteur de Saint-Damien-de-Bellechasse. Plus précisément, à l'intérieur des Appalaches, Saint-Damien se situe dans la région naturelle du plateau d'Estrie-Beauce.

La majorité du territoire de Saint-Damien-de-Buckland est boisé, parsemé de quelques parcelles agricoles, surtout dans l'axe de la route 279. En effet, les sols de ce territoire sont peu propices à l'agriculture à grande échelle et la municipalité ne possède aucune affectation uniquement agricole selon le schéma d'aménagement et de développement révisé. Le périmètre urbain est concentré approximativement au centre du territoire municipal.

Le territoire de Saint-Damien est accessible depuis deux axes routiers principaux, l'un important et l'autre plus mineur, qui se croisent au centre du périmètre urbain. D'abord, la route 279, qui est un axe nord-sud, suit un trajet est-ouest dans le secteur. Cette voie devait vraisemblablement passer par la rue Commerciale précédemment à la création d'une voie de déviation au sud, soit le chemin Métivier. La rue Commerciale, ou du moins son axe, existait à la création du cadastre. Le second axe est la route Saint-Gérard qui dessert le nord du périmètre urbain en se prolongeant au sud par le rang Trois-Pistoles. La route Saint-Gérard ne semble pas exister au moment de la création du cadastre, si ce n'est un petit tronçon au nord de la rue Commerciale. Le site de l'ancienne école normale, légèrement au nord de la rue Commerciale, est accessible depuis la route Saint-Gérard. Ce secteur est de développement plus récent.

3.3.2. Composantes de l'îlot et du lot

Saint-Damien est constitué d'un périmètre urbain de taille modeste considérant celle du territoire total de la municipalité. Ce périmètre s'est densifié dans la seconde moitié du XXe siècle perpendiculairement et parallèlement à la rue Commerciale. C'est le long de ce parcours que se concentrent les constructions plus anciennes aménagées sur de petits lots. Plus récemment, des secteurs ont été développés aux extrémités nord et sud du périmètre urbain, dont celui du chemin Métivier, qui est la déviation de la route 279, celui de la rue de l'École, celui du boulevard Père-Brousseau de même que celui de l'ancienne école normale. Ces lotissements plus récents sont aussi caractérisés par de petits lots, contrairement à ceux de dimensions moyennes qui abordent les deux grands axes nord-sud et est-ouest.

Lors de la construction de l'ancienne école normale à l'extrémité nord du périmètre urbain, le secteur semble peu développé. Le lot sur lequel la communauté fait construire sa nouvelle école normale est une subdivision de leur propriété qui devait initialement se composer de trois grands lots (possiblement les lots 919-920-921) longs et étroits tels les lots agricoles et forestiers du canton de Buckland. Le front de ces lots donne sur la rue Commerciale tandis que la limite ouest est marquée par la route Saint-Gérard. Ils se démarquent par leur profil concave défini par une pente descendante jusqu'à l'étang des Sœurs, puis épousant une pente ascendante vers le nord. Ainsi, le profil des lots crée deux sous-secteurs dans la propriété des Sœurs de Notre-

Dame du Perpétuel Secours : le sous-secteur sud où s'élèvent les plus anciens bâtiments dont la maison généralice et le sous-secteur nord où s'élève l'école normale ainsi que les bâtiments de l'orphelinat du Sacré-Cœur. Le sous-secteur nord est qualifié de « colline Notre-Dame ».

Le sous-secteur nord de la propriété des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours est alors composé de l'école normale de même que des huit bâtiments de l'orphelinat du Sacré-Cœur, comptant sept résidences et un pavillon central implantés au sud-est, et leur terrain. Ce site forme un ensemble architectural et urbanistique moderne. La construction des bâtiments et l'aménagement du terrain, dénivelé et orienté vers le sud, s'échelonnent de 1957 à 1968. Pour la conception de cet ensemble, l'architecte Jean-Marie Roy s'inspire des principes de la Charte d'Athènes de 1933, notamment en privilégiant des constructions en hauteur, des constructions éloignées les unes des autres pour optimiser l'ensoleillement et l'éclairage, un plan libre et sans symétrie de l'ensemble, une séparation claire des fonctions en les logeant dans différents bâtiments, une attention particulière aux voies de circulation automobile et piétonne traitées de façon distincte, ainsi qu'une distance entre les bâtiments qui, en plus de créer davantage d'intimité, dégage de vastes espaces verts (espaces gazonnés plantés d'arbres isolés et d'alignements) réservés au jeu, au sport et à la détente. Le concept urbanistique et architectural de Jean-Marie Roy est relativement nouveau au Québec à la fin des années 1950. Il est un antécédent direct des campus intercommunautaires de Saint-Augustin-de-Desmaures conçus par Roy à partir de 1963. Le projet de Saint-Damien-de-Buckland est également antérieur à l'ancien scolasticat central de Montréal (Cégep Marie-Victorin) dont l'aménagement est réalisé au début des années 1960.

Aujourd'hui, le lot de l'école normale est détaché de l'ensemble original, probablement lors de la sécularisation de l'institution, en 1996. Il prend une forme irrégulière sans lien avec le cadastre historique.

3.3.3. Qualité des repères visuels

L'ancienne école normale Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours se situe en retrait de la voie publique. Une étendue de gazon ainsi qu'une allée asphaltée pour se rendre au stationnement et à l'entrée principale se trouvent entre le bâtiment et la rue. Ce bâtiment possède la plus grande échelle (empreinte au sol, hauteur) de son ensemble ce qui le distingue des autres immeubles tout en orientant la dynamique de celui-ci. Sa visibilité est également accentuée en raison de son implantation sur une partie plus élevée du terrain. Enfin, l'ancienne école normale est relativement visible dans le tissu urbain du périmètre urbain vallonné de Saint-Damien-de-Buckland.

3.4. Volet social/communautaire

Témoin de l'apogée de la communauté religieuse des Sœurs Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, l'immeuble de l'ancienne école normale a connu au fil des décennies plusieurs vocations tout en maintenant celle d'origine, soit l'éducation. La présence d'une résidence pour personnes âgées

témoigne également de l'œuvre des sœurs qui ont aussi pour mission le soin des vieillards. Malgré la fin de l'école normale, puis le départ de la communauté, le bâtiment accueille encore aujourd'hui des jeunes étudiants de la municipalité. De plus, la transformation de l'ancienne chapelle en salle de spectacle permet à la Maison de la culture d'ouvrir ce lieu à la population de St-Damien et des environs par la présentation d'événements culturels.

Bibliographie

Bellefeuille, Roger. « Le centre d'accueil de Saint-Damien agonise ». *Le Soleil*, 20 septembre 1978, p. C-5

Congrégation des sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours [En ligne]. <http://congndps.qc.ca/> (page consultée le 5 mars 2019).

Dubois, Martin. *Jean-Marie Roy, architecte*. Québec, Publications du Québec, 2012.

Gourde, Éric. « Réflexion autour du Collège de Saint-Damien ». *La Voix du Sud*, 1^{er} mars 2016. <https://www.lavoixdusud.com/2016/03/01/reflexion-autour-du-college-de-saint-damien/>

« Les foyers de la Colline Notre-Dame ». *L'Action catholique*, vol. XXII, no 41, 12 octobre 1958.

« Le patrimoine de la modernité ». *Au fil des ans, Bulletin de la Société historique de Bellechasse*, vol. 29, no 2, p. 82-92.

Pelchat, Pierre. « Saint-Damien perd son Pavillon des jeunes au profit du centre d'accueil de Lévis ». *Le Soleil*, 24 novembre 1995, p. A-6.

Poulin, André. « Les Pavillons des jeunes de Saint-Damien sont mis en vente ». *La Voix du Sud*, 26 août 2010. <https://www.lavoixdusud.com/2010/08/26/les-pavillons-des-jeunes-de-saint-damien-sont-mis-en-vente/>

Poulin, André. « Jeunes de l'avenir, je t'écoute inc. récidive pour l'achat des Pavillons des jeunes ». *La Voix du Sud*, 9 décembre 2010. <https://www.lavoixdusud.com/2010/12/09/jeunes-de-lavenir-je-tecoute-inc-rcidive-pour-lachat-des-pavillons-des-jeunes/>

Prévost, Pierre. « L'architecture institutionnelle selon Jean-Marie Roy ». *Au fil des ans, Bulletin de la Société historique de Bellechasse*, vol. 22, no 3, p. 20-21.

Saint-Damien-de-Buckland 1882-1982 : route des montagnes. Québec, s.n., 1982.

Saint-Damien-de-Buckland 1882-2007 : 125 ans de fierté et de prospérité. Cap-Saint-Ignace, La Plume d'Oie édition, 2007.

Voisard, Anne-Marie. « Les Pavillons des Jeunes à Saint-Damien de Bellechasse ». *Le Soleil*, 13 avril 1966, p. 55.